

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****7ÈME Réunion de 2015****Séance du 30 novembre 2015**

CD20151130\_27  
id. 2126

*L'an deux mille quinze le trente novembre , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents :*

*M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL*

**AVANCEMENT DES PROGRAMMES DE VOIRIE**

Comme chaque année, la DM2 permet de faire le point sur l'avancement des divers programmes de voirie.

**I – LES PROGRAMMES ANNUELS**

Les programmes antérieurs à 2012 ont tous été réalisés dans leur intégralité.

**Programme 2012-2013** 1 opération reste à réaliser (Annexes 1.1 à 1.3)

**Programme 2013-2014** 1 opération reste à réaliser (Annexes 1.4 à 1.6)

**Programme 2014-2015** 2 opérations restent à réaliser (Annexes 1.7 à 1.9)

**Programme 2015-2016** 24 opérations restent à réaliser (Annexes 2 à 4)

L'ensemble de ces opérations restant à réaliser représente une autorisation de programme votée de **10 476 696 €** dont l'annulation est proposée.

Une nouvelle programmation sera proposée lors de l'élaboration du prochain Budget Primitif où ces opérations pourront être réinscrites.

## **II – LES OPERATIONS SPECIFIQUES**

### **1) - La réparation des quais de Lamagistère :**

Les travaux, démarrés en juillet 2014, sont terminés.

### **2) - Intempéries 2013 - 2014 et 2015 : réparations des dégâts subis par le patrimoine routier départemental :**

#### ***a) - Intempéries 2013***

Lors du Budget Primitif 2015, l'Assemblée a décidé de traiter deux glissements dont l'évolution risque d'entraîner une coupure de circulation : RD 88 à Lavit-de-Lomagne et RD 11 à Marsac pour des montants respectifs de 550 000 € et 35 000 €, soit un total de **585 000 €**, et d'adopter l'Autorisation de Programme correspondante.

Les travaux de confortement de la RD 88 sont terminés.

Les travaux de la RD 11 devaient être réalisés dans le courant du troisième trimestre 2015. Ces travaux nécessitent de pénétrer sur un domaine privé, dont le propriétaire refuse fermement l'accès.

Le bureau d'étude des ouvrages d'art recherche une solution technique permettant de réaliser ce confortement sans empiéter sur ce terrain privé. Ces travaux pourraient être réalisés en 2016.

Les travaux qui resteront ainsi à réaliser dans le cadre de ces intempéries sont les suivants :

RD	PR	Commune	Canton	Estimation des Travaux	Evaluation des Risques	Trafic V/J % PL	Urgence
3	43+414	Mansonville	Lavit de L.	250 000,00 €	Aléa Moyen, enjeu moyen, risque d'évaluation en cas d'épisode pluvieux	422 7,8%	2
33	7+400	Caylus	Caylus	190 000,00 €	Aléa important en cas de pluie, enjeu moyen, faible circulation, technique rustique peu soumise au conditions climatiques	213 19,8%	1
40	1+500	Lafrançaise	Lafrançaise	260 000,00 €	Aléa important en cas de pluies fortes, enjeu moyen technique génie civil	870 8,5%	1
55	10+300	Saint Sardos	Verdun sur Garonne	450 000,00 €	Aléa moyen lié aux conditions climatiques. Enjeu important, axe économique local pour les activités agricoles. Circulation ouverte	324 6,1%	2
78	33+000	Lafrançaise	Lafrançaise	85 000,00 €	Aléa important en cas de pluies fortes, enjeu moyen technique génie civil	953 3,9%	1
MONTANT TTC				1 235 000,00 €			

### **b – Intempéries 2014**

La remise en état de l'ouvrage (estimée à **150 000 €**) franchissant l'Arratz à Gramont sur la RD25 est programmée. Cet ouvrage est limitrophe, une convention de partage du financement de ces réparations a été proposée au Conseil Départemental du Gers dont la réponse est en attente.

Par ailleurs, le Conseil Départemental a sollicité auprès de l'Etat une aide dans le cadre du fonds de solidarité en faveur des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des catastrophes naturelles, pour chacun des épisodes pluvieux qui ont fortement endommagé le domaine routier départemental à savoir 2013 et 2014. **Une aide de 155 490 €** a été octroyée au Département au titre des intempéries 2014.

Conformément aux engagements pris lors de la DM1 2015, Monsieur le Président proposera la programmation des opérations restant à réaliser lors du vote du budget primitif de 2016.

### *c) Intempéries du 31 août 2015*

Dans la matinée du 31 août 2015, le Cadre de Permanence du Conseil Départemental a reçu le message d'alerte « orange » de Météo France pour des prévisions d'orages et de vents violents en début de soirée. Suite à cette alerte, les équipes d'astreinte ont été informées pour se préparer à des interventions nocturnes.

La forte pluviométrie et des vents violents dans la nuit du 31 août 2015 ont causé des dégâts importants au réseau routier départemental, en particulier, des chutes d'arbres, de branches et des coulées de boue qui ont engendré des interruptions de trafic et des restrictions de circulation essentiellement sur les secteurs de Beaumont-de-Lomagne, Montech, Castelsarrasin, Montauban et Montpezat-de-Quercy.

Au cours de la nuit, plus de 130 signalements d'arbres ou de branches sur la chaussée ou sur des propriétés riveraines ont été signalés.

Les agents du Conseil Départemental ont réalisé les interventions de première urgence afin de rétablir la circulation quand cela était possible. 77 agents du Conseil Départemental sont intervenus dans la nuit représentant près de 530 heures d'interventions. Parmi ces 77 agents, 62 agents du Conseil Départemental ont renforcé les équipes d'astreinte démontrant ainsi l'implication des agents de la collectivité pour le service public.

Dès mardi 1er septembre et afin de répondre aux premières urgences, la Direction de la Voirie et de l'Aménagement a fait appel aux entreprises qui détiennent les marchés à bons de commande dans le domaine de l'entretien des plantations et de la chaussée.

Lors cette journée, des patrouillages ont été programmés afin d'établir un premier bilan des dégâts et estimer les premières enveloppes pour la remise en sécurité du réseau routier.

L'estimation faisait état d'un montant de **580 000€** prenant en compte :

- les interventions des entreprises,
- l'achat de fourniture (glissières endommagées et signalisation verticale détruite),
- la location de matériels spécifiques (nacelles, broyeurs, ...).

Parallèlement le cadre d'astreinte et les représentants de la Direction de la Voirie et de l'Aménagement du Conseil Départemental ont participé à toutes les cellules de crise informant ainsi l'ensemble des participants de la réouverture à la circulation des chaussées jusqu'à là impraticables.

### Voies départementales interdites à la circulation :

Le 1er septembre à 0h00, 19 routes départementales signalées (présence d'arbres, de branches, de réseaux de télécommunication, de réseaux électriques, ...).

Le 1er septembre à 8h00, 6 routes départementales.

Le 1er septembre à 17h00, 3 routes départementales restent fermées (présence de réseaux électriques).

Le 3 septembre à 17h00, toutes les routes départementales ont été libérées à la circulation.

Du fait de l'importance des dégâts sur les plantations d'alignement, un travail important d'enlèvement de branches mortes ou en équilibre dans les arbres a été effectué.

Près de 12 semaines ont été nécessaires pour le réaliser.

Les branches et les troncs d'arbres ont été acheminés vers la plateforme de la chaufferie communautaire de Nègrepelisse et les branchages broyés sur les sites de stockage. A ce titre, 11 communes avaient proposé des sites de stockage.

A ce jour, la totalité des emprises est dégagée. Un travail important de suivi des plantations endommagées sera nécessaire pour vérifier l'état mécanique des arbres et programmer éventuellement de nouvelles interventions.

### **III – INVESTISSEMENTS DIVERS**

#### **Matériel de signalisation :**

Le plan pluriannuel de rénovation de la signalisation verticale, adopté par l'Assemblée Départementale au budget primitif en 2014 a fait porter, en 2014, l'effort sur la signalisation de police, et s'est poursuivi en 2015 avec l'achèvement du programme de remplacement de la signalisation de police et la première phase de renouvellement de la signalisation directionnelle.

Ainsi, en 2015, ont été acquis 190 panneaux de police et 831 panneaux directionnels, situés sur les itinéraires identifiés comme les plus urgents.

Ces achats permettront, coordonnés avec une pose en régie par les subdivisions départementales, et pour le montant voté au Budget Primitif 2015, de terminer le programme de signalisation de police, de terminer la tranche 2015 de la signalisation directionnelle et d'anticiper celle de 2016.

Prévu sur 3 ans, ce plan se terminera en 2016, avec la poursuite et la fin des itinéraires ainsi que le traitement des points isolés.

□

□

□

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission travaux publics, voirie, bâtiments départementaux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Vu l'amendement déposé par la Commission des finances,

Vu l'amendement "Tour de France",

Vu la demande de vote par division conformément à l'article 54 du règlement intérieur,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

### **I - Programmes annuels :**

- Prend acte de l'état d'avancement des programmes 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 (annexes 1.1 à 4) ;
- Adopte l'amendement déposé par la commission des finances qui propose de maintenir la programmation de 12 opérations au titre de 2015-2016 représentant un montant de 3 617 000 € afin d'anticiper leur lancement opérationnel avant le vote du BP 2016 (annexe 5) ;
- Décide de déprogrammer les autres opérations non lancées au titre des années antérieures ;

- Décide en conséquence, l'annulation d'une autorisation de programme globale de 6 859 696 € (10 476 696 € - 3 617 000 €) antérieurement votée portant pour partie sur des moins-values au titre des opérations réalisées, et d'autre part, sur l'ensemble de ces opérations restant à réaliser, étant précisé qu'une nouvelle programmation sera proposée lors de l'élaboration des prochains budgets primitifs ;
- Décide par conséquent, de réduire comme suit, les autorisations de programme (AP) antérieurement votées :
  - AP 2012-2013 : réduction de 169 269 €, l'opération 512023, non encore engagée, étant à reprogrammer,
  - AP 2013-2014 : réduction de 200 000 €, l'opération 513035, non encore engagée, étant à reprogrammer et les opérations ayant coûté moins cher que prévu,
  - AP 2014-2015 : réduction de 873 958 €, les opérations 514009 et 514017, non encore engagées, étant à reprogrammer et les opérations ayant coûté moins cher que prévu,
  - AP 2015-2016 : réduction de 3 813 000 €, les opérations non encore engagées étant à reprogrammer pour un montant de 3 488 000 € et 325 000 € d'économies ayant été réalisées sur les opérations terminées,
  - AP 2015-2016 (RNAT) : réduction de 1 803 469 €, les 3 opérations non encore engagées étant à reprogrammer ;

- Au titre de l'amendement déposé par Madame Barèges :

- Prend acte de l'officialisation du circuit du Tour de France 2016 tel qu'il a été arrêté ;
- Confirme la nécessité de s'assurer de la bonne qualité des sections de route départementale figurant sur l'itinéraire de la 6ème étape Arpajon-sur-Cère (Cantal)/Montauban :
  - RD 926 (tronçon Mémer (Vailhourles/Aveyron) - Caylus)
  - RD 19 (Saint-Antonin-Noble-Val)
  - RD 958 de Penne (Tarn) à Montricoux
  - RD 964 jusqu'à la RD 115 vers Nègrepelisse et Saint-Étienne-de-Tulmont ;

**à Montauban :**

- RD 70 (route de Léojac, rue du Ramiérou et rue Edouard Forestié)
- RD 8 (boulevard Edouard Herriot)
- RD 999 (boulevard Blaise Doumerc jusqu'au Rond)
- RD 927 (rue Léon Cladel)

- RD 927 (arrivée au niveau du Cours Foucault).
- Dit que les tronçons nécessitant une remise en état conséquente seront proposés au vote du BP 2016, ce qui laissera le temps nécessaire pour réaliser les travaux via le marché à bons de commande, dans les délais compatibles avec l'organisation du Tour de France ;

Pour ..... 24 voix  
Contre..... 6 voix  
Abstention..... /  
Adopté.

## **II - opérations spécifiques :**

### ***Réparation des quais de Lamagistère :***

- Prend acte de la fin des travaux ;

### ***Intempéries 2013 - 2014 et 2015 : réparations des dégâts subis par le patrimoine routier départemental :***

- Prend acte de l'état d'avancement des réparations des dégâts subis par le patrimoine routier départemental.

Acte donné.

## **III - Investissements divers :**

### ***Matériel de signalisation***

- Prend acte de l'état d'avancement du plan pluriannuel de rénovation de la signalisation verticale (de police et directionnelle).

Acte donné.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC